



## FICHE INSCRIPTION 2018 « VIENS FETER TON ANNIV' » (Service Jeunesse Sports Associations)

Nom-Prénom du jeune : .....

Adresse : .....

Né(e) le ..... à .....

Etablissement scolaire : ..... Classe : .....

Responsable(s) légal (aux) : .....

Adresse : .....

☎ Domicile : ..... ☎ Portable : .....

☎ Travail : ..... Adresse mail : .....

### Personne(s) à joindre en cas d'urgence

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

☎ Domicile ..... ☎ portable : .....

### Dossier complet :

Fiche d'inscription complétée

Attestation d'assurance

Fiche sanitaire de liaison

Paiement : 5,30 €

**Date de l'évènement :** .....

### Noms, prénoms des invités : (12 jeunes maximum âgés de 11 à 17 ans)

- .....	- .....	- .....
- .....	- .....	- .....
- .....	- .....	- .....
- .....	- .....	- .....

### Autorisation parentale :

Je soussigné(e) M ou Mme .....  
autorise ..... à fêter son anniversaire à l'espace  
jeunes.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et atteste que mon enfant ne possède aucune contre indication à la pratique des activités de loisirs.

J'autorise la Ville de Pornic à utiliser l'image de mon enfant lors de reportages vidéo et photos, à des fins promotionnelles, sans aucune limite dans le temps

A Pornic le     /     /     /

Signature « lu et approuvé »





## REGLEMENT INTERIEUR « VIENS FETER TON ANNIV' »

L'Espace Jeunes est un lieu de rencontre entre jeunes, encadrés par des animateurs. Il est possible de s'y retrouver pour organiser son anniversaire avec ses copains(ines).

L'Espace Jeunes de PORNIC

4, rue de Lorraine

44210 PORNIC

☎ 02.40.82.98.50 / 07 77 28 08 42

✉ animation.jeunesse@pornic.fr

### Horaires d'ouverture pour les anniversaires

Hors vacances scolaires :

Mercredi et samedi de 14 h 00 à 18 h 00

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00

### ARTICLE 1 - LA MUNICIPALITE

L'Espace Jeunes est une structure municipale. Le Conseil Municipal règle, par ses délibérations, l'organisation et le budget de la structure.

Les animateurs sont tous diplômés au minimum du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou en formation BAFA.

### ARTICLE 2 - CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ET DU MATERIELS

Pour fêter son anniversaire à l'Espace Jeunes, sont autorisés, tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Il est nécessaire de constituer un dossier d'inscription:

- Fiche d'inscription « Viens fêter ton anniversaire » complétée
- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Paiement

### ARTICLE 3 - FONCTIONNEMENT INTERNE

L'Espace Jeunes dispose d'une infirmerie en cas de nécessité de soins.

En cas de maladie, il ne sera pas administré de médicaments aux jeunes sauf sur présentation d'une ordonnance établie par un médecin.

Les objets personnels sont acceptés dans la mesure où ils ne gênent pas le fonctionnement.

En cas de perte, de vol ou de dégradation, la municipalité ne peut être tenue pour responsable.

Le jeune doit apporter la boisson (non alcoolisées), les gâteaux, les gourmandises, etc.

### ARTICLE 4 – REGLES A RESPECTER

Les personnes fréquentant le lieu sont priées de respecter les règles ci-dessous pour faciliter la vie collective au sein de la structure.

- Respect des règles élémentaires d'hygiène et de propreté, tenue vestimentaire correcte et décente.
- Respect de l'autre : pas d'agression physique ou verbale, respect de l'autre dans ses différences.
- Respect du matériel : le matériel est la propriété de la ville de Pornic et doit être respecté par tous.
- Respect des locaux : pas de dégradations volontaires (graffitis, tags, détérioration du bâtiment).
- Interdiction de fumer, d'y consommer et d'introduire de l'alcool et substances illicites dans les locaux

Toute personne qui ne respecte pas le règlement intérieur est exclue temporairement ou définitivement de l'Espace Jeunes.

### ARTICLE 6 - FACTURATION

La mise à disponibilité de l'Espace Jeunes pour les anniversaires en 2018 est de **5,30 €**. Modes de paiement acceptés : espèces, chèque (à l'ordre de « Trésor public ») ou carte bancaire.